

**Courrier du 17 mars 2014 de M. Jean Louis GUIBERT, actionnaire individuel**

**Question écrite à l'attention de M. Frédéric OUDEA pour l'Assemblée Générale du 20 mai 2014, à propos des procédures diverses engagées par les autorités de contrôle à l'encontre de la Société générale.**

**Réponse du Conseil d'administration approuvée lors de sa réunion du 6 mai 2014 :**

Toutes les grandes banques internationales, dont Société Générale, font face à des litiges liés à des pratiques ayant précédé ou exacerbé la crise financière et à l'évolution de l'attitude des régulateurs dans de nombreux pays.

Société Générale a pris en compte tôt ce risque, par l'intermédiaire d'une politique de communication et en dotant une provision générale pour litige à hauteur de 700 M€. Par ailleurs, Société Générale a réglé définitivement deux grands litiges, l'un avec la Commission européenne à fin 2013 sur l'Euribor, que vous mentionnez, l'autre avec l'agence américaine FHFA, que vous mentionnez également.

En dépit du coût de ces litiges en 2013, Société Générale a dégagé un résultat en hausse et le dividende versé aux actionnaires va passer de 0,45 € par action à 1€. Le cours de l'action a également progressé fortement, en ligne avec les progrès des performances financières.

Vous pouvez trouver pages 202 à 204 du document de référence une description des risques juridiques encourus. Cette description est actualisée, en tant que de besoin, chaque trimestre.

Bien entendu, il a été tenu compte de l'impact des litiges pour fixer les parts variables des salariés et dirigeants de la banque.

Toutes les affaires que vous évoquez sont à rattacher à une période où la Direction Générale actuelle n'était pas en fonction. Depuis, grâce à de nombreuses initiatives, le Groupe veille à renforcer toutes ses procédures en matière de risques et conformité dans le cadre de l'appétit au risque validé par le Conseil d'administration, en étant parfaitement conscient du caractère sensible de ces nouveaux risques.

Cette action de la Direction Générale recueille le soutien sans réserve du Conseil d'administration.